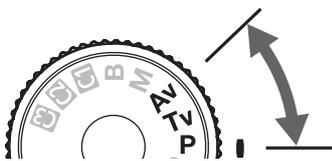


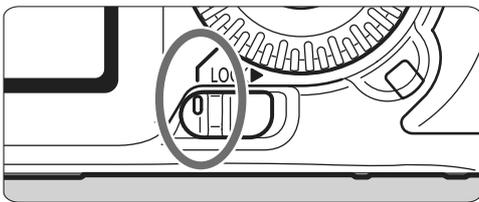
# Réglage de la correction d'exposition <sup>☆</sup>

La correction d'exposition peut augmenter (plus claire) ou diminuer (plus sombre) l'exposition standard définie par l'appareil photo.

Bien que vous puissiez régler la correction d'exposition à hauteur de  $\pm 5$  valeurs par paliers de  $1/3$  de valeur, l'indicateur de correction d'exposition sur le panneau LCD et dans le viseur ne peut afficher le réglage que jusqu'à  $\pm 3$  valeurs. Pour régler la correction d'exposition au-delà de  $\pm 3$  valeurs, il est recommandé de suivre les instructions pour [☑ Corr. expo/AEB] de la page suivante.



**1** Positionnez la molette de sélection des modes sur **<P>**, **<Tv>**, ou **<Av>**.



**2** Positionnez le sélecteur de la molette de contrôle rapide sur **</>**.

Surexposition pour une image plus claire



**3** Réglez la valeur de correction d'exposition.



- Tournez la molette après avoir enfoncé le déclencheur à mi-course (4).

Sous-exposition pour une image plus sombre



**4** Prenez la photo.



- Pour annuler la correction d'exposition, ramenez sa valeur à **<0>**.

Si [☑ Auto Lighting Optimizer/Correction auto de luminosité] (p.75) est placé sur un réglage autre que [Désactivée], il est possible que l'image paraisse toujours claire même si une exposition plus sombre a été réglée.

- La valeur de correction d'exposition demeure valable même après avoir positionné le commutateur d'alimentation sur **<OFF>**.
- Veillez à ne pas tourner la molette et à ne pas modifier la correction d'exposition par inadvertance. Pour cela, positionnez le sélecteur de molette de contrôle rapide sur **<LOCK▶>**.
- Si la valeur réglée dépasse  $\pm 3$ , l'extrémité de l'indicateur de niveau d'exposition indiquera **<◀>** ou **<▶>**.